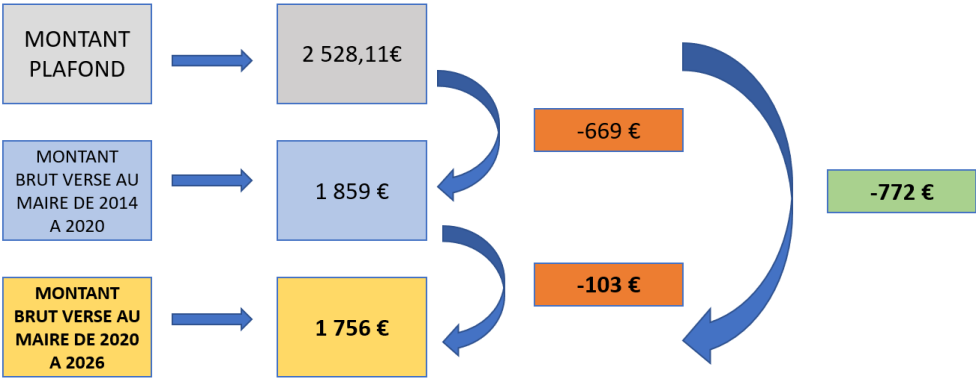


Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Serge PICHOT, Maire.
M. DEVERRE est désigné en qualité de secrétaire de séance, à l'unanimité.

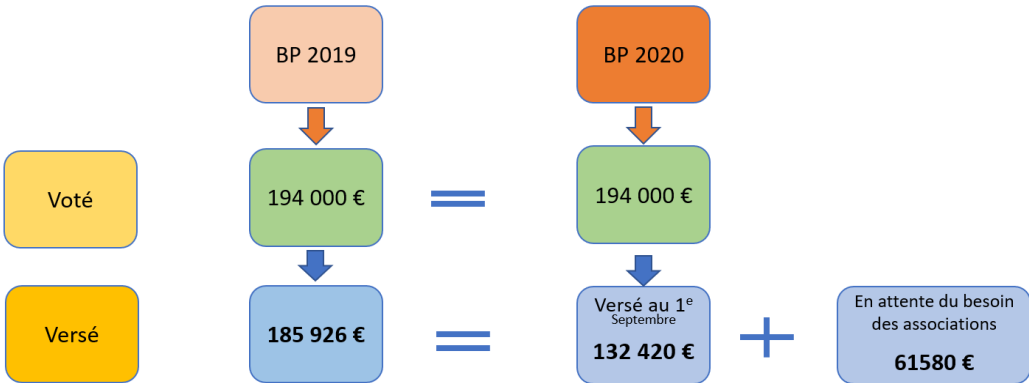
Avant d'ouvrir l'ordre du jour Monsieur le Maire a apporté des précisions sur deux sujets :

Absent au précédent conseil municipal, il revient sur **les indemnités des élus et sur les subventions aux associations** :

Indemnités du Maire



SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS



Monsieur le Maire a précisé qu'il était prêt à accepter la critique, si celle-ci est fondée et surtout si elle est constructive, dans les propos du dernier conseil municipal et surtout sur les réseaux sociaux, on est à la limite de la désinformation et de la diffamation. Et, si cela se reproduit, il se laisse la possibilité d'aller plus loin en termes de procédure.

Après approbation, à l'unanimité, du compte rendu du Conseil Municipal du 31 Août 2020, l'ordre du jour est examiné.

- **SUBVENTION EXCEPTIONNELLE - VELO SPORT GERZATOIS (VSG)**

Le Conseil Municipal a décidé, **à l'unanimité**, de verser une subvention exceptionnelle de 2 000 € au club Vélo Sport Gerzatois pour la course « l'Enfer de la Limagne » qui a eu lieu le 6 septembre et pour le Vétathlon de la Pansette qui se déroulera le 10 octobre 2020.

- **MODIFICATION DU TARIF DE LA VACATION DU MEDECIN INTERVENANT A LA CRECHE MUNICIPALE**

Le Conseil Municipal a décidé, **à l'unanimité**, de rémunérer le médecin spécialiste en pédiatrie sur la base de 60 € par vacation d'une heure, à compter du 15 septembre 2020.

- **EXTENSION DU RIFSEEP - Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel**

le Conseil Municipal a décidé, **à l'unanimité**, d'étendre l'application des dispositions de la délibération n° 2019-74 du 16 décembre 2019 relative au régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) aux cadres d'emplois suivants, à compter du 1er octobre 2020 :

- Filière technique : Ingénieurs territoriaux, catégorie A
Techniciens territoriaux, catégorie B
- Filière médico-sociale : Puéricultrices territoriales, catégories A
Auxiliaires de puériculture, catégorie C
- Filière sociale : Educateurs territoriaux de jeunes enfants, catégorie A

- **ADHESION À L'ADUHME ET A LA DEMARCHE DE CONSEIL EN ENERGIE PARTAGE (CEP)**

Le Conseil Municipal a décidé, **à l'unanimité**, de confirmer l'adhésion de la commune de Gerzat à l'Aduhme pour l'année 2021 et d'approuver la mise en place du Conseil en Energie Partagé sur son patrimoine.

- **DESIGNATION DE REPRESENTANTS A L'ADUHME**

Le Conseil Municipal a décidé, **à l'unanimité**, de nommer deux membres qui siégeront dans les différentes instances de l'association :

- Titulaire : Mme Raïssa RAY
- Suppléant : M. Philippe BONNEFONT

- **DENOMINATION DE VOIE**

Actuellement, un lotissement est en cours de réalisation rue de Taillat.

Le Conseil Municipal a décidé, **à l'unanimité**, de la dénommer : impasse barrière de Taillat.